COUTANCES
MER ET BOCAGE

Coutances, le 28 avril 2017

Monsieur le président

A

Syndicat des enseignants de l'UNSA
2 bis rue Léon Déries
BP 421
50000 Saint Lô

Direction générale
Nicolas BLANCHET-PROUST
Tél. 02 33 76 55 54
Courriel : n.blanchet-proust@communaute-coutances.fr

Messieurs les secrétaires,

En lien avec l'Education nationale, notre collectivité a souhaité redéfinir les modalités de financement des projets des écoles. Vous me faites part de vos craintes face à ce changement.

Coutances mer et bocage assure le fonctionnement des écoles avec le souci d'installer une équité de traitement et une solidarité entre les écoles et les élèves du territoire. Il s'agit bien d'équité et non d'égalité. Car l'équité permet de tenir compte des besoins spécifiques de chaque école (composition socio-économique des familles, projet exceptionnel mené sur une école une année donnée...).

A l'inverse de Cherbourg-en-Cotentin, dont vous prenez l'exemple, Coutances mer et bocage est un territoire rural sur lequel l'accessibilité aux équipements culturels, sportifs, de loisirs et très inégal entre les écoles. Le dispositif que vous évoquez est celui qui existait auparavant sur notre territoire et il n'était pas à même d'apporter une réponse satisfaisante à ces disparités.

Cependant, nous sommes attentifs aux remarques que vous formulez et pour en tenir compte, nous allons apporter quelques modifications au projet initial. Ainsi, nous prévoyons deux vagues d'appel à projet. La première aura lieu au mois de juin, comme initialement prévu. La seconde se tiendra fin septembre. Bien évidemment, une partie du budget sera réservée pour les projets déposés en septembre, de sorte à échapper au risque du « premier arrivé premier servi » qui serait contreproductif.

Comme cela a pu être dit lors de la réunion de présentation du dispositif aux directeurs d'écoles, une partie du budget sera également réservée pour les projets en cours d'année notamment les rencontres organisées par l'Education nationale.

L'année scolaire à venir sera celle de la mise en place de ce nouveau dispositif. La confrontation à la réalité permettra de l'adapter pour être le plus efficient possible.

Je vous prie d'agréer, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président
Jacky BIDOT

COUTANCES MER ET BOCAGE

Copie : Direction de l'éducation,